

L'an deux mil seize, le jeudi 3 novembre à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

<u>Présents</u>: Grégory BRO, Pascal THEVENIAUD, Agnès PEREZ, Marcel LAUTIER, André VEYRAT, Catherine MARTINEZ, Ondine VIGIER, Antoine FERNANDEZ.

<u>Absents excusés:</u> Ascencio FERNANDEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Patrice COSTE, Marie-Odile ANTIGNAC, Marie PRATS.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Festivités de fin d'année :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un choix de colis pour offrir aux personnes qui ne viendront pas au repas des aînés de janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité opte pour une offre de l'entreprise « Les Colis Gourmands ».

Approbation des compétences de la CCVH :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, dans le cadre de la loi NOTRe, nous devons nous prononcer sur la mise en conformité des compétences de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, consistant en une modification des statuts. Considérant que celle-ci a opté pour la prise de compétence « eau et assainissement » dès 2018, et que fidèle à ses engagements, le Conseil Municipal était contre ce transfert :

A l'unanimité, les conseillers décident de se prononcer défavorablement sur ces modifications.

Indemnités au comptable du Trésor Public :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération afin de pouvoir régler à Monsieur Monestier, percepteur à la trésorerie de Gignac, ses indemnités de conseil.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre cette délibération et procéder au versement des sommes dues.

ONF, travaux 2017:

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il avait été décidé d'allouer tous les ans une somme pour l'entretien des 264 ha de forêt de notre commune. Après étude, le conseil Municipal opte en 2017 pour l'élagage des plantations de pins de la forêt qui borde la piste d'aviation pour un montant d'environ 4 000 € comme chaque année.

Devis publication village:

Après la fermeture de la boulangerie, le matériel de publication avait été déplacé sur la tour de l'horloge, avec un système de liaison par ondes jusqu'au café et la mairie. Après utilisation, il s'avère que ce système fonctionne très mal. Nous avons donc demandé à l'entreprise qui s'occupe de notre sonorisation d'installer un système filaire qui sera plus fiable. Monsieur le maire propose également le devis d'extension du réseau de publication et propose de programmer les dépenses sur 3 ans. Ces extensions consistent à poser de nouveaux haut-parleurs route de l'Apparition, chemin de la Pensière, chemin de l'Ermitage et chemin des Mages.

Adopté à l'unanimité.

Devis sécurisation hangar et point de tri :

Monsieur le Maire explique aux Conseillers que nos hangars municipaux ont été cambriolés.

Il conviendrait d'équiper les hangars d'un système d'alarme avec détecteur de mouvements et sirène.

Voté à l'unanimité.

D'autre part, nous avions évoqué lors du précédent conseil les problèmes d'incivisme au point tri du terrain Lonjon, que certains usagers considèrent comme une déchetterie.

Concernant le point tri, il avait été décidé d'installer un système de vidéo-surveillance.

Monsieur le Maire soumet au Conseil les devis demandés à l'installateur, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité et programmés pour le budget 2017.

Point bulletin municipal et site Internet:

Monsieur Claude Martinez, membre extra-municipal de la commission communication, a remis un courrier à Monsieur le Maire l'informant de son souhait de quitter cette commission à la fin de l'année. Monsieur le Maire le remercie pour le travail effectué. Monsieur Martinez propose de former quelques personnes pour la mise à jour du site. Le bulletin municipal est validé, il sera distribué dès réception.

Décision modificative :

Le Trésor Public nous demande de faire une décision modificative sur le budget. En effet, la somme de 375,83 euros a été imputée au compte n° 67, sur lequel aucune somme n'avait été inscrite.

Point travaux de renforcement électrique :

Monsieur le Maire explique l'avancée des travaux de renforcement électrique. La phase de travaux génie civil est terminée, et l'entreprise Allez va procéder au « basculement » du réseau : branchement des particuliers sur le réseau souterrain et dépose des lignes aériennes.

Point urbanisme:

Monsieur Veyrat informe le conseil de l'avancement du PLU. Il rappelle que le commissaire enquêteur tient ses permanences en mairie.

Questions diverses:

Point AÏGUE:

Madame Martinez fait un point à propos des travaux à venir sur le réseau avenue de Popian à Saint Bauzille, ainsi que les travaux de réhabilitation de l'assainissement des toilettes de la « salle chaussettes » traversant le parking derrière la mairie.

Point sur les réunions :

Monsieur le Maire résume les différentes réunions qui ont eu lieu (Projet hangars au Peyrou, riverains Draye de la Garrigue) et précise que la prochaine réunion avec les entrepreneurs aura lieu le 17 novembre 2016.

Chemin des Dourmettes:

Le dossier de demande de subventions a été envoyé au Département, à la Région et à la Préfecture. Nous avons reçu un accord de principe de la commune de Gignac pour une participation financière.

La séance a été levée à 20h

Le Maire Grégory BRO La secrétaire de séance Catherine MARTINEZ